



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E35226

VALABLE JUSQU'AU 17/02/2026

ÉDITÉ LE 26/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/09/1985  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 22/12/2022  
480 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC B333553907

Siret : 333 553 907 00010  
Code NACE : 4329A  
Numéro caisse de congés payés : 0001299 0

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA FRANCE IARD 0000011157990704  
Assurance Responsabilité Civile :  
AXA FRANCE IARD 0000011157990704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : AQUITAINE ISOL ENTREPRISE

ROUTE DE LA GARE  
BP 35  
64170 LACQ

Téléphone : 05 59 60 11 44  
Portable : 0778419003

Fax :

Site Internet : www.aquitaine-isol.com  
E-mail : bmilhoua@aquitaine-isol.com

Responsabilité légale :  
MONTAGUT JEAN-JACQUES CO-GÉRANT / SEVIN FABIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 138 Tranche de classification : EFF5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------|----------------------|
| 4132 | Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE | 22/05/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 22/05/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 22/05/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.